

élevé de production et de consommation dans l'après-guerre sont le but de tous les pays. Lord Keynes, autorité célèbre en questions économiques, a déclaré dans son livre "The General Theory of Employment, Interest and Money" qu'il y a trois moyens pratiques d'atteindre ce but, savoir un programme d'argent facile, un taux d'intérêt peu élevé et les affectations de fonds par l'Etat. Selon les déclarations du ministre des Finances, il semble que le Dominion s'est définitivement engagé sous le rapport des deux premiers moyens; programme d'argent facile et taux d'intérêt peu élevé. L'idée générale de Lord Keynes est de fournir à l'industrie de l'argent à un coût peu élevé; pour que l'industrie puisse prendre de l'ampleur et maintenir un haut degré d'emploi.

Cela paraît être suffisamment raisonnable et bien que nous prétendions ne pas être très renseignés sur ces questions, il semble également raisonnable de prendre des dispositions pour que les gens puissent obtenir de l'argent à des taux correspondants, afin de pouvoir se procurer quelques-unes des marchandises que, nous l'espérons fortement, les industries pourront produire en grandes quantités. Cela s'applique particulièrement aux produits de consommation semi-durables, qui coûtent plus cher que ce que la plupart des Canadiens sont en mesure de payer à quelque époque que ce soit. Il existe véritablement un grand besoin de ces marchandises dans le moment, et ce besoin ira sans cesse croissant. Bien qu'une disette d'articles de remplacement puisse exister pendant quelques années, il faudra libérer le marché de ces produits aussi rapidement qu'ils seront fabriqués ou alors le régime économique s'effondrera de nouveau. Pour prévenir un tel effondrement, il sera peut-être nécessaire de consentir aux consommateurs des prêts à courte échéance à un taux d'intérêt raisonnable. Pour bien des gens, certains articles, comme une montre neuve, un complet, un poste récepteur, un pneu neuf pour une vieille automobile, demandent considération et exigent des sacrifices si l'achat doit être financé. Si les termes et les conditions du financement sont tels qu'une foule de gens à petits revenus ne peuvent pas se procurer régulièrement ces objets, il semblerait que le fait de consentir des avances à l'industrie et aux portefeuillistes au plus bas taux d'intérêt possible ne résoudrait pas le problème.

En matière de programme économique, tout aussi bien qu'en matière de programme social et de justice sociale, un pied d'égalité pour toutes les classes de la société en ce qui concerne les taux maximums d'intérêt, pourrait être accepté comme principe essentiel de la Loi des banques.

Il n'est pas possible de faire une étude complète des frais des banques à charte du Canada, mais on peut en avoir une idée au moyen de leurs bilans annuels et du fait qu'elles paient des dividendes réguliers.

On peut admettre que les banques sont bien établies à travers tout le Canada et qu'elles ont le personnel et les moyens voulus pour fonctionner. Un chiffre d'affaires un peu plus ou un peu moins élevé aurait un effet insignifiant sur les frais totaux d'exploitation.

La plus grande partie des fonds des banques à charte proviennent des dépôts. Cela constitue leur supériorité sur toutes les autres institutions de prêts.

Au mois de février 1944, les dépôts bancaires atteignaient un total de \$4,973,500,000. Sur un total de \$2,123,800,000 de dépôts sur préavis (comptes d'épargne) les banques paient un intérêt semi-annuel de 1½ p. 100 par année. Pour le reste, \$2,849,700,000, y compris les comptes courants, elles ne paient pas d'intérêt ou très peu. On peut raisonnablement supposer que les banques paient moins de ¾ de 1 p. 100 sur (environ) cinq milliards de dollars qu'elles empruntent du public au moyen de dépôts. A même ce montant, les banques ont été fières récemment de prêter près de trois milliards de dollars par l'achat de titres de divers gouvernements (la plupart au Canada) qui rapportent en moyenne moins de 3 p. 100 d'intérêt. Il est fort probable que les banques jugent ces prêts ou avances très profitables, car autrement elles n'auraient pas développé ce genre d'affaires aussi rapidement au cours de l'an dernier. Le poste suivant